

BILAN DE COMPETENCES – METIER DE L'ASSISTANT TERTIAIRE

PUBLIC : Salariés d'entreprises souhaitant évoluer ou se réorienter vers les métiers tertiaires selon leur niveau d'études, leurs aptitudes, leur parcours professionnel et la transversalité de leurs compétences.

OBJECTIFS :

- Evaluer le potentiel personnel et professionnel
- Se mobiliser sur ses propres ressources
- Analyser et valider un projet professionnel à travers l'identification d'un métier
- Transférer des compétences et aptitudes au métier tertiaire
- Mettre en place la démarche d'accès à la qualification adéquate, ou l'emploi direct

DUREE : 20 HEURES

En moyenne 10 rendez-vous de 2 heures sur 10 semaines maximum

EVALUATION DE LA PRESTATION

Un questionnaire d'évaluation de la prestation, établi selon notre référentiel Assurance-qualité, et renseigné par le bénéficiaire est adressé au financeur à l'issue de celle-ci.

CONFIDENTIALITE :

En respect de l'article du code du travail : L 900-4-1.

LIEU: CPPU à l'Union à côte de Calicéo

DATES ET CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Convention établie avec votre employeur, les dates sont établies à ce moment-là en fonction de vos disponibilités.

PERSONNE A CONTACTER :

Milvia CORRIERI – 05 62 89 26 36

INTERVENANT :

Psychologues diplômés, Conseillers Bilan – Consultants Ressources Humaines- spécialisée en métier tertiaire

PRIX : 1 100 € TTC

LE PLUS : la compétence de nos formateurs consultants est garantie grâce à notre certification Assurance Qualité « Investors in People » délivrée par un organisme tiers

DEROULEMENT : 3 PHASES

- **Phase préliminaire**
analyse de la demande et du contexte professionnel – présentation de la prestation - contractualisation de l'accompagnement
- **phase d'investigation**
-Identifier sa personnalité professionnelle, ses aptitudes, ses qualités personnelles, ses points faibles, son potentiel et les confronter aux exigences des métiers de l'assistantat tertiaire
-Recenser les compétences acquises précédemment dans la vie professionnelle et/ou extra-professionnelle et étudier leur transférabilité au métier.
-Recueillir et mettre en forme les éléments permettant d'élaborer un projet professionnel réaliste.
- **Phase de conclusion**
-Structuration de la démarche, d'évolution ou de reconversion par l'identification des étapes nécessaires à la réalisation du projet

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Alternance entre entretiens approfondis, tests et démarches de collecte d'informations.

- Entretiens individuels avec un Consultant spécialisé
- Tests de personnalité d'intérêts professionnels (Edition du Centre de Psychologie Appliquée)
- Outils d'évaluation de niveau et des capacités d'apprentissage, de niveau en bureautique.
- Tests et grilles d'évaluation des compétences et aptitudes
- Documents méthodologiques de recherche d'information et de réflexion

La méthode d'accompagnement favorise l'ancrage dans la réalité par la confrontation du niveau, des compétences, des aptitudes identifiées et des contraintes repérées aux exigences du métier et de l'accès à la qualification